CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E53446** **VALABLE JUSQU'AU** **09/02/2027**

ÉDITÉ LE 05/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2003

Raison sociale : R.CHAPES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/11/2021

Capital : 150 000

ALLEE DE L'EUROPE
Z.A. DU BAS ROLLET
42480 LA FOUILLOUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE

Siret : 448 638 429 00010

Téléphone : 04 77 55 00 71 **Fax :**

Portable : 06 67 69 65 08

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
AG INVESTISSEMENT (893 930 503) / GONCALVES ALEXIS DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Numéro caisse de congés payés : 8206851

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022210004804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022210004804

Site Internet : http://www.rchapes.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

E-mail : r.chapes@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 145 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6261	Chapes	3	31/01/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/02/2026 13:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.